



## **INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES AU LYCEE PIERRE EMILE MARTIN A LA RENTREE 2025**

Votre enfant est admis en **1<sup>ère</sup> générale ou en 1<sup>ère</sup> technologique (STI2D)** au lycée Pierre Emile MARTIN.  
Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour valider son inscription administrative. **Tous les documents d'inscription complétés et accompagnés des pièces demandées devront être apportés lors de nos journées d'inscription le lundi 30 juin de 13h à 18h ou le mardi 1<sup>er</sup> juillet de 9h à 12h30 ou le mercredi 2 juillet de 8h30 à 19h.**

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>1<sup>ère</sup> étape</b> : Effectuer votre pré-inscription sur le site de télé-inscription à partir de votre compte educonnect rubrique scolarité services onglet mes services puis inscription en ligne du vendredi 27 juin 15h jusqu'au mercredi 2 juillet 19h pour les élèves de l'académie et scolarisés dans un établissement public.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>2<sup>ème</sup> étape</b> : Documents à télécharger, à imprimer et à apporter complétés (Fichier joint)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>3<sup>ème</sup> étape obligatoire</b> : Effectuer l'inscription au lycée le <b>lundi 30 juin de 13h à 18h ou le mardi 1er juillet de 9h à 12h30 ou le mercredi 2 juillet de 8h30 à 19h</b> et remettre les documents suivants :<ol style="list-style-type: none"><li>1. <i>La notification d'affectation téléchargée d'educonnect ou remise par votre établissement d'origine uniquement pour les 1<sup>ères</sup> STI2D</i></li><li>2. <i>2 photos d'identité avec le nom et le prénom au dos</i></li><li>3. <i>Attestation d'assurance scolaire (si elle est déjà en votre possession)</i></li><li>4. <i>Autorisation de sortie pour les élèves mineurs (document téléchargé et complété par vos soins)</i></li><li>5. <i>Adhésion facultative à l'association sportive (chèque de 20 euros à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pierre Emile Martin)</i></li><li>6. <i>Adhésion facultative à la MDL (chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Pierre Emile Martin)</i></li><li>7. <i>Fiche de renseignements (document téléchargé à imprimer et à renseigner par vos soins)</i></li><li>8. <i>Photocopie du livret de famille complet</i></li><li>9. <i>Photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou du titre de séjour pour les étrangers</i></li><li>10. <i>Photocopie de l'extrait du jugement concernant la garde de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce</i></li><li>11. <i>Autorisations signées (document téléchargé et complété par vos soins)</i></li><li>12. <i>Les copies des 3 derniers bulletins scolaires</i></li><li>13. <i>Fiche de choix des spécialités (uniquement pour les 1<sup>ères</sup> générales) (document téléchargé et complété par vos soins)</i></li><li>14. <i>Coupon réponse « examen automatique du droit à la bourse » (document téléchargé et complété par vos soins)</i></li><li>15. <i>1 chèque de 50 € à l'ordre du lycée Pierre Emile Martin pour les élèves demi-pensionnaires, pour créditer la carte du self (inscrire le nom de l'élève au dos)</i></li><li>16. <i>Autorisation de prélèvement pour les élèves internes (document téléchargé et complété par vos soins)</i></li><li>17. <i>1 Relevé d'Identité Bancaire (indiquer le nom de l'élève au dos)</i></li><li>18. <i>Fiche infirmerie (document téléchargé et complété par vos soins)</i></li><li>19. <i>Photocopie des pages concernant la vaccination à jour du carnet de santé</i></li></ol></li></ul>

Document mis à votre disposition en ligne pour votre information ; il est inutile de l'imprimer, il vous sera remis le jour de l'inscription :

- Planning des dates de rentrée des élèves

Documents mis à votre disposition en ligne pour votre information :

- Règlement intérieur
- Note relative au numérique dans l'établissement (wifi, manuels numériques, aide de la région)
- Note sur l'hébergement
- Plaquette de présentation de la Maison Des Lycéens (MDL)

Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Elles vous seront données à la rentrée par chaque professeur. Prévoir le minimum (de quoi écrire, des feuilles A4 simples et doubles, un cahier de brouillon).